

EcoDDS est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages agréé par les pouvoirs publics en date du 20 avril 2013.

Suite à la mise en place de cette nouvelle organisation de collecte des déchets ménagers toxiques, il est important de respecter les consignes suivantes :

- → Les contenants doivent être fermés
- → Les produits doivent être identifiés

Types de déchets concernés Dénomination des familles et usages :	Les produits dont je n'ai plus usage ou qui sont périmés (que les emballages soient vides, souillés ou avec un reste de contenu) :
	Pour la maison : Vernis, traitement des surfaces, acétone, solvants, décapants, paraffine, vaseline de bricolage Pour la voiture : Entretien carosserie, filtre à huile, antigel, liquides de refroidissement, anti-goudron
LE BRICOLAGE	Pour la maison : Décoration, rebouchage, finition, joints, lissage Colles et mastics Résines et mousses Peintures et additifs, white spirit, essence de térébenthine
LE JARDIN	Pour la maison et le jardin : Insecticide, répulsif, appâts, raticides Anti-mousses et anti moisissures, herbicides Engrais chimiques Désinfection des piscines

Dénomination des familles et usages :	Les produits dont je n'ai plus usage ou qui sont périmés (que les emballages soient vides, souillés ou avec un reste de contenu) :
SÉCURITÉ & PRODUITS SPÉCIFIQUES	Pour la sécurité et l'entretien de la maison : Nettoyants cheminées, déboucheurs, aérosols imperméabilisants Acides, soudes, alcool, ammoniaque Eau oxygénée, anti rouille Allume feu, recharges briquets et allumeurs Combustibles

<u>Rappel</u>: les professionnels ne sont pas autorisés à apporter les Déchets toxiques en déchetterie. Ce service est réservé aux habitants du territoire.